



Commission Départementale

Gestion des Compétitions JEUNES

Procès-Verbal N° 2

Réunion des 25/08/20 et 29/08/20 (Téléphonique)

Début de la réunion : 18h15

Président : René Cabot coordinateur des compétitions

Présents : Christian Cussac (Président), Serge Barnier (Secrétaire), Philippe Delmas

Excusé : Thierry Alazard

U 19

17 équipes engagées sur le championnat Inter-District :

- 5 équipes du Tarn
- 1 équipe de Lozère
- 1 équipe du Lot
- 2 équipes du Tarn et Garonne
- 8 équipes de l'Aveyron

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

(Modifié à l'A.G. du 18 juin 2016 et AG. Du 16 juin 2017)

III : MATCHES OFFICIELS

SECTION 5 : JOURS ET HORAIRES DES MATCHES

ARTICLE 42

3) Les rencontres des championnats de jeunes (des 19 ans aux U 13 inclus) sont fixées au samedi 15 heures. Pour toutes les rencontres de championnat, toute facilité sera accordée pour un décalage horaire entre le samedi 13 heures et 17 heures, sous la condition formelle que le club recevant en informe le District et le club visiteur, au plus tard le jeudi avant 9h00 de la semaine qui précède la date de la rencontre.

POULE A	POULE B
ASPTT Albigeois 1	Le Buisson 1
US Autan 1	Biars Bretenoux 1
Luc Primaube 1	Aguessac 1
Graulhetois FC 1	Bas Rouergue 1
Vignoble 81 1	Le Monastère 1
Lavaur 1	Foot Vallon/Dourdou 1
Quercy/Pays de Serres 1	Montbazens/Rignac/Pays Alzuréen 1

AS Stéphanoise	Villefranche 1
	Espoir Foot 88 1

U 17

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

(Modifié à l'A.G. du 18 juin 2016 et AG. Du 16 juin 2017)

III : MATCHES OFFICIELS

SECTION 5 : JOURS ET HORAIRES DES MATCHES

ARTICLE 42

3) Les rencontres des championnats de jeunes (des 19 ans aux U 13 inclus) sont fixées au samedi 15 heures. Pour toutes les rencontres de championnat, toute facilité sera accordée pour un décalage horaire entre le samedi 13 heures et 17 heures, sous la condition formelle que le club recevant en informe le District et le club visiteur, au plus tard le jeudi avant 9h00 de la semaine qui précède la date de la rencontre.

2 demandes de dérogations sont parvenues à la Commission (Luc Primaube 1 et Réquista/Pareloup 1) afin d'intégrer la D1 au vue de leurs effectifs et sur le fait d'avoir leurs 2 équipes en D3.

Après étude de la Commission sur la possibilité de créer une poule de 12 en D1, le Bureau du Comité Directeur (réuni le 29/08/20) a validé cette proposition, la poule D1 est donc portée à 12 clubs.

D1

D1
Espoir Foot 88 1
JS Lévézou 1
Le Monastère 1
Foot Vallon/Dourdou 1
Gévaudan/Colagne 1
Mende AFL 48 3
Onet/Agen/Gages 1
Montbazens/Rignac 2/JS Bassin 1
St Afrique 1
Villefranche 1
Luc Primaube 1
Réquista/Pareloup 1

- le 1^{er} accède au championnat U18 R2 pour la saison 2021-2022.

- Les 2 derniers descendent en D3 pour la saison 2021-2022. Il peut y avoir des descentes supplémentaires en fonction des descentes de Ligue (U16 R2) (autant de descentes supplémentaires que de descentes de Ligue).

D3 :

1ère phase = 20 équipes engagées.

Les 3 premiers de chaque poule et le meilleur second (soit 10 équipes) joueront en 2ème phase en D2 (les 2 premiers de la poule de D2 accéderont à la fin de saison à la D1 pour la saison 2021-2022).

Les 10 autres équipes resteront en D3 pour la phase 2.

POULE A	POULE B	POULE C
Sébazac 1	Le Buisson 1	Espoir Foot 88 2
Bozouls/Espalion/Argence 1	Chastel/Chanac 1	Luc Primaube 2
Naucelle 1	Salles Curan/Curan/Cost 1	Réquista/Pareloup 2
Olemps 1	Aguessac 1	Rieupeyroux 1
Le Monastère 2	St Geniez/Laissac 1	Rives du Lot 1
Onet/Agen/Gages 2	Avenir St Romain	Villeneuve/Toulonjac/Ft Rgue 1
Druelle 1	Millau 3	

U 15

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

(Modifié à l'A.G. du 18 juin 2016 et AG. Du 16 juin 2017)

III : MATCHES OFFICIELS

SECTION 5 : JOURS ET HORAIRES DES MATCHES

ARTICLE 42

3) Les rencontres des championnats de jeunes (des 19 ans aux U 13 inclus) sont fixées au samedi 15 heures. Pour toutes les rencontres de championnat, toute facilité sera accordée pour un décalage horaire entre le samedi 13 heures et 17 heures, sous la condition formelle que le club recevant en informe le District et le club visiteur, au plus tard le jeudi avant 9h00 de la semaine qui précède la date de la rencontre.

D1
Onet/Agen/Gages 1
Mende AFL 48 3
Millau 3
Foot Vallon 1

Luc Primaube 1
Espoir Foot 88 1
Villefranche 1
Naucelle/Pampelonne 1
St Afrique 1
Toulonjac/Villeneuve/Ft Rgue 1

- le 1^{er} accède au championnat U16 R2 pour la saison 2021-2022.

- Les 2 derniers descendent en D3 pour la saison 2021-2022. Il peut y avoir des descentes supplémentaires en fonction des descentes de Ligue (U14 R2) (autant de descentes supplémentaires que de descentes de Ligue).

D3 :

1^{ère} phase = 29 équipes engagées.

Les 2 premiers de chaque poule (soit 8 équipes) joueront en 2^{ème} phase en D2 (les 2 premiers de la poule de D2 accéderont à la fin de saison à la D1 pour la saison 2021-2022).

Les 21 autres équipes resteront en D3 pour la phase 2 (3 poules de 7).

POULE A	POULE B
JS Bassin 1	Aguessac 1
Bas Rouergue 1	Pareloup Céor 1
Naucelle/Pampelonne 2	JS Lévézou 1
Rieupeyroux 1	Réquista 2
Montbazens/Rignac 1	Salles Curan/Curan/Costecalde 1
Rives du Lot 1	JS Rance Rougier 1
Onet/Agen/Gages 2	Millau 3
Foot Vallon 2/Druelle 2	

POULE C	POULE D
Espoir Foot 88 2	Bozouls/Espalion 1
Druelle 1	Laissac/St Geniez/Sources Aveyron 2
Luc Primaube 2	Le Buisson 1
Olemps 2	Chastel 1
Sébazac 1	Gévaudan/Colagne/Chirac/St Laurent 1
Le Monastère 1	Argence Viadène 1
Laissac/St Geniez/Sources Aveyron 1	Le Malzieu/Châteauneuf de Randon 1

U 13

Rappel PV N°1 du 09/07/2020 :

La première phase D1, D2 et D3 ne s'effectuera pas (en raison du manque de dates en rapport avec le calendrier scolaire) comme les années précédentes en 8 journées (2 fois 30mn contre 2 adversaires sur chaque plateau), mais en 5 journées uniquement avec sur chaque plateau 3 fois 20mn (en continu) contre 3 adversaires.

La deuxième phase retrouvera elle son rythme habituel, à savoir 7 journées.

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS

(Modifié à l'A.G. du 18 juin 2016 et AG. Du 16 juin 2017)

III : MATCHES OFFICIELS

SECTION 5 : JOURS ET HORAIRES DES MATCHES

ARTICLE 42

3) Les rencontres des championnats de jeunes (des 19 ans aux U 13 inclus) sont fixées au samedi 15 heures. Pour toutes les rencontres de championnat, toute facilité sera accordée pour un décalage horaire entre le samedi 13 heures et 17 heures, sous la condition formelle que le club recevant en informe le District et le club visiteur, au plus tard le jeudi avant 9h00 de la semaine qui précède la date de la rencontre.

U13 D1 :

18 demandes d'équipes pour 16 places. 2 équipes sont basculées sur le niveau D2, à savoir Rodez 2 (priorité aux équipes 1 de club) et Le Buisson 1 (équipe classée dernière du Championnat D1 phase 1 lors de la saison 2019-2020).

Phase 1 : 16 équipes, 5 journées.

- Les 8 premiers de la 1ère phase accède à la poule Accession pour la phase 2. Le premier de la poule Accession phase 2 accède aux U14 R pour la saison 2021-2022

- Les 8 derniers D1 de la 1ère phase + les 8 premiers de la D2 phase 1 constitueront la D1 phase 2.

U13 D2 :

17 demandes d'équipes + 2 équipes basculés de la D1, soit 19 demandes pour 16 places. 3 équipes sont basculées sur le niveau D3, à savoir Rodez 4 et Luc Primaube 3 (priorité aux équipes 1 ou 2 de clubs) et Rieupeyroux 1 (équipe classée dernière du Championnat D2 phase 1 lors de la saison 2019-2020).

Phase 1 : 16 équipes, 5 journées.

- Les 8 premiers D2 de la 1ère phase accède à la D1 pour la phase 2 ou ils constitueront avec les 8 derniers de la phase 1 D1, la D1 phase 2.

- Les 8 derniers D2 de la 1ère phase + les 8 premiers de la D3 phase 1 constitueront la D2 phase 2.

U13 D3 :

17 demandes d'équipes + 3 équipes basculées de la D2, soit 20 demandes pour 16 places. 4 équipes sont basculées sur le niveau D4, à savoir Aguessac 1 et JS Bassin 2 (forfait général la

Paru le 01/09/2020

saison précédente et donc dernier de la phase 1 D3 lors de la saison 2019-2020), Montbazens/Rignac 2 et Campuac/Bozouls/Espalion 2 (équipes les moins bien classée du classement D3 saison 2019-2020) .

Phase 1 : 16 équipes, 5 journées.

- **Les 8 premiers D3 de la 1ère phase accède à la D2 pour la phase 2** ou ils constitueront avec les 8 derniers de la phase 1 D2, la D2 phase 2.

- Les 8 derniers D3 de la 1ère phase + les 8 meilleurs de la D4 phase 1 constitueront la D3 phase 2.

U13 D4 :

Actuellement 19 demandes d'équipes + 5 équipes basculées de la D3, soit 24 demandes.

Prochaine réunion le 08/09/2020.

Fin de la réunion 20h30.